

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/000953**
n°de gestion : **2001B00310**
n°SIREN : **401 834 411 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 03/05/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALUMINIUM DE BOURGOIN société anonyme à conseil d'administration

za Lafayette 38790 Saint Georges D'esperanche -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal du conseil d'administration du 16/03/2007 (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

changement de représentant permanent

ALUMINIUM DE BOURGOIN ^{N° 953}
Société Anonyme
au capital de 268 940 euros
Siège social : Z.A. Lafayette - BP 19
38790 ST GEORGES D'ESPERANCHE
401 834 411 R.C.S. VIENNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 16 MARS 2007 A 14 HEURES

Le conseil d'administration s'est réuni au siège social à 14 heures, sur convocation faite par son Président le 13 mars 2007 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de représentant permanent d'une personne morale administratrice.
- Composition du conseil d'administration.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il résulte du registre de présence signé par les administrateurs à leur entrée en séance, que :

SONT PRESENTS :

- Monsieur Fernand PAULHAC
- Madame Martine VACHER

ABSENTE EXCUSÉE :

- Madame Emilie PAULHAC.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand PAULHAC.

Monsieur le Président constate et déclare que le nombre des administrateurs requis pour la validité des délibérations étant atteint, le conseil, par application de l'article L 225-37 du Code de commerce, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président aborde ensuite successivement les différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

Changement de représentant permanent d'une personne morale administratrice

Monsieur le Président indique que la société FRANCE PARTICIPATIONS, personne morale administratrice, a désigné un nouveau représentant permanent pris en la personne de Monsieur Andrew PAULHAC. Il demande, en conséquence, au conseil de bien vouloir en prendre acte. Il est alors mis aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte de l'identité du nouveau représentant permanent de la société FRANCE PARTICIPATIONS, personne morale administratrice de la société ALUMINIUM DE BOURGOIN, à compter de ce jour, savoir :

- Monsieur ANDREW PAUILHAC, demeurant à VAUGNERAY (69670) Route de la Chana.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Andrew PAUILHAC déclare remplir les conditions légales et réglementaires pour exercer le mandat qui lui est confié et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction.

Composition du conseil d'administration

DEUXIEME RESOLUTION

Compte tenu des décisions qui précèdent, le conseil d'administration prend acte de sa nouvelle composition qui sera désormais la suivante à compter de ce jour :

- Monsieur Fernand PAUILHAC
Président du conseil d'administration
- Société FRANCE PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Andrew PAUILHAC
Administrateur
- Société STRATEGOS représentée par Madame Martine VACHER
Administrateur

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pouvoirs à conférer

TROISIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration confère enfin tous pouvoirs utiles et nécessaires à Monsieur Fernand PAULHIAC, Président du conseil d'administration, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer par tout mandataire de son choix, partout où besoin sera, toutes formalités utiles et nécessaires de publicité, dépôt, d'inscription modificative au registre du commerce et des sociétés et autres qu'il y aura lieu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par les administrateurs présents.



Fernand PAULHAC

**Pour STRATEGOS
Martine VACHER**



**Pour FRANCE PARTICIPATIONS
Andrew PAULHAC**

*"Bon pour acceptation des
fonctions de représentant permanent
de la société FRANCE PARTICIPATIONS"*

*Bon pour acceptation des
fonctions de représentant
permanent de la société
France Participations*

